

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 21/05/2026 - 3054 - 2003 B 50157 - 448 000 448 - AB PAIES

COMPTES ANNUELS



DÉPOSÉ LE

21 MAI 2026

Tribunal de Commerce de Compiègne
N°
Le Greffier

3054.

AB PAIES
2 IMP DU TAILLIS
60117 VAUCIENNES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025
09 61 30 22 21

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

ETATS FINANCIERS

Bilan

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 998	2 998		
Immobilisations financières				
Actif immobilisé	2 998	2 998		
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 718		2 718	2 844
Autres créances	920		920	1 575
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	48 126		48 126	53 337
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	51 764		51 764	57 756
TOTAL GÉNÉRAL	54 761	2 998	51 764	57 756

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	7 700	7 700
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	770	770
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	26 163	29 947
Résultat de l'exercice	(1 108)	(3 785)
Provisions réglementées		
Capitaux propres	33 525	34 632
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	886	2 750
Dettes fiscales et sociales	453	474
<i>Dont montant de la TVA</i>	453	
Comptes courants d'associés	16 900	19 900
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Dettes	18 239	23 124
TOTAL GÉNÉRAL	51 764	57 756

DETAIL DU BILAN SIMPLIFIE

Rubriques	01/01/2025 31/12/2025	01/01/2024 31/12/2024	Variation	
	12	12	Montant	%
Immobilisations corporelles				
213150 BUREAU SIEGE		69 935	(69 935)	-100,00
218100 Installations agencements		8 440	(8 440)	-100,00
218300 Matériel de bureau et matériel informatique		2 998	(2 998)	-100,00
21830000 Matériel de bureau et matériel informatique	2 998		2 998	
281315 Amortissement construction		(69 935)	69 935	100,00
281810 Amort Installations agencements		(8 440)	8 440	100,00
281830 Amort mat bureau et informatique		(2 998)	2 998	100,00
28183000 Amortissement matériel de bureau et informatique	(2 998)		(2 998)	
Créances clients et comptes rattachés	2 718	2 844	(126)	-4,43
411 Clients	2 718	2 844	(126)	-4,43
Autres créances	920	1 575	(655)	-41,59
44567 Crédit de TVA à reporter	920		920	
445670 Crédit de TVA à reporter		1 575	(1 575)	-100,00
Disponibilités	48 126	53 337	(5 211)	-9,77
512100 Société Générale		53 337	(53 337)	-100,00
51210000 SOCIETE GENERALE	48 126		48 126	
Actif circulant + comptes de régularisation	51 764	57 756	(5 992)	-10,38
TOTLA GÉNÉRAL ACTIF	51 764	57 756	(5 992)	-10,38
Capital social ou individuel	7 700	7 700		
101000 Capital		7 700	(7 700)	-100,00
10100000 Capital	7 700		7 700	
Réserve légale	770	770		
106100 Réserve légale		770	(770)	-100,00
10610000 Réserve légale	770		770	
Report à nouveau	26 163	29 947	(3 785)	-12,64
110000 Report à nouveau créditeur		29 947	(29 947)	-100,00
11000000 Report à nouveau créditeur	26 163		26 163	
Résultat de l'exercice	(1 108)	(3 785)	2 677	70,74
Capitaux propres	33 525	34 632	(1 107)	-3,20
Fournisseurs et comptes rattachés	886	2 750	(1 864)	-67,78
401 Fournisseurs	886	2 750	(1 864)	-67,78
Dettes fiscales et sociales	453	474	(21)	-4,43

Rubriques	01/01/2025 31/12/2025	01/01/2024 31/12/2024	Variation	
	12	12	Montant	%
4457114 TVA collectée 20% Encaissements	453		453	
445720 Tva Collectée à 20%		474	(474)	-100,00
Comptes courants d'associés	16 900	19 900	(3 000)	-15,08
455 Associés - Comptes courants	16 900		16 900	
455000 Associés - Comptes courants		19 900	(19 900)	-100,00
Dettes et comptes de régularisation	18 239	23 124	(4 885)	-21,12
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	51 764	57 756	(5 992)	-10,38

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		30 725	30 945
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		95	12
Produits d'exploitation		30 820	30 957
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		27 792	30 711
Impôts, taxes et versements assimilés		366	267
Rémunération du personnel			
Cotisations sociales		3 770	3 764
Dotations aux amortissements			
Dotations aux dépréciations			
Autres charges			0
Charges d'exploitation		31 928	34 742
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 108)	(3 785)
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		(1 108)	(3 785)

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Abattements sur le bénéfice		
Déductions diverses		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		1 108
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables / Dont imputés sur le résultat : 12 887		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		1 108

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	01/01/2025 31/12/2025	01/01/2024 31/12/2024	Variation	
	12	12	Montant	%
Production vendue de services	30 725	30 945	(220)	-,71
706112 Prestations conseils Tva 20%		22 530	(22 530)	-100,00
70611200 Prestations conseils Tva 20 %	26 120		26 120	
706122 Prestations de paies Tva 20%		8 415	(8 415)	-100,00
70612200 Prestations de paies Tva 20 %	4 605		4 605	
Autres produits	95	12	83	683,03
758000 Produits divers de gestion courante		12	(12)	-100,00
75800000 Produits divers de gestion	95		95	
Produits d'exploitation hors TVA	30 820	30 957	(137)	-,44
Autres charges externes	27 792	30 711	(2 919)	-9,51
606100 EDF CHAUFFAGE		901	(901)	-100,00
60610000 Fournitures non stockables (eau, énergie)	242		242	
606140 CARBURANT		1 065	(1 065)	-100,00
60614000 Carburant	1 162		1 162	
606310 Petites Fournitures		3 860	(3 860)	-100,00
60631000 Petites fournitures	3 384		3 384	
606320 Fournitures Informatiques		1 672	(1 672)	-100,00
60632000 Fournitures informatiques	3 157		3 157	
606330 VETEMENTS TRAVAIL		372	(372)	-100,00
60633000 Vêtements travail	49		49	
606400 Fournitures de Bureau		3 118	(3 118)	-100,00
60640000 Fournitures administratives	2 396		2 396	
61100000 Sous-traitance générale	4 000		4 000	
615000 Entretien et réparations		5 767	(5 767)	-100,00
61500000 Entretien et réparation	4 212		4 212	
616000 Primes d'assurance		570	(570)	-100,00
61600000 Primes d'assurances	595		595	
618000 Documentation		159	(159)	-100,00
623000 Publicité, publications, relations publiques		2 403	(2 403)	-100,00
62300000 Publicité, publications, relations publiques	2 529		2 529	
625000 Déplacements, missions et réceptions		9 629	(9 629)	-100,00
62500000 Déplacements, missions et réceptions	1 894		1 894	
62510000 Voyages et déplacements	373		373	
62570000 Réceptions	2 299		2 299	
626000 Frais postaux et frais de télécommunications		524	(524)	-100,00
62600000 Frais postaux et de télécommunications	471		471	
62610000 Frais de télécommunications	42		42	

Rubriques	01/01/2025 31/12/2025	01/01/2024 31/12/2024	Variation	
	12	12	Montant	%
627000 Services bancaires et assimilés		498	(498)	-100,00
62700000 Services bancaires et assimilés	509		509	
628100 cotisations		174	(174)	-100,00
62810000 Cotisations	479		479	
Impôts, taxes et versements assimilés	366	267	99	37,08
635110 Taxe Professionnelle		267	(267)	-100,00
63512000 Taxes foncières	366		366	
Cotisations sociales	3 770	3 764	6	,16
645300 Cotisations aux caisses de retraites		2 858	(2 858)	-100,00
64530000 Cotisations aux caisses de retraites	2 904		2 904	
645500 Pharmacie		906	(906)	-100,00
64550000 Pharmacie	866		866	
Autres charges			()	-100,00
658000 Charges diverses de gestion			()	-100,00
Charges d'exploitation	31 928	34 742	(2 814)	-8,10
Résultat d'exploitation	(1 108)	(3 785)	2 677	70,74
BÉNÉFICE OU PÉRTE	(1 108)	(3 785)	2 677	70,74

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le dont le total est de 51 764 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : (1 108) Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- ❖ continuité de l'exploitation
- ❖ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ❖ indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- ❖ - Construction 15 ans
- ❖ - Installation agencements 10 ans
- ❖ - Matériel de bureau et informatique 3 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode :

Le Changement de la réglementation comptable que notre société a appliqué depuis 2005 concernant les normes :

- CRC 02-10 relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs, modifiées par le règlement CRC 03-07
- CRC 04-06 relatives à la définition des actifs et à leur comptabilisation

n'a eu aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

En effet, nous n'avons identifié aucune immobilisation susceptible d'être amortie selon le régime des composants et nous n'avons pas engagé de frais de développement.

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	69 935,00		69 935,00	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	8 440,00		8 440,00	
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2 997,50			2 997,50
Immobilisations financières				
TOTAL	81 372,50		78 375,00	2 997,50

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	69 935,00		69 935,00	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	8 440,00		8 440,00	
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2 997,50			2 997,50
TOTAL	81 372,50		78 375,00	2 997,50

AB PAIES

S.A.S. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES

SIRET : N° 448 000 448 00010

APE : N° 741J

XXXXXXXXXXXX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLES GENERALE ORDINAIRE

DU 27 Avril 2026

XXXXXXXXXXXX

L'an deux mil Vingt six, le 27 Avril 2026 à 16 heures, les associés de la Société AB PAIES Société par Actions Simplifiées au capital de 7 700€. divisée en 77 parts de 100 euros chacune, dont le siège social est à VAUCIENNES 60117 - 2 impasse du Taillis, se sont réunis, au siège social, sur convocation de la gérance, adressée à chacun d'eux.

La séance est ouverte sous la présidence de Patricia ALEXANDRE.

Le président constate que sont présents ou représentés à l'Assemblée :

- Monsieur Claude BOURGET porteur de 38 parts sociales :	38 parts
- Mademoiselle Patricia ALEXANDRE porteur de 39 parts sociales :	39 parts
Total des parts représentées	<u>77 parts</u>

Le Président constate, en conséquence, que l'Assemblée représentant plus de la moitié du capital social, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

1°) Examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes annuels ainsi que du rapport de gestion de la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

2°) Lecture du rapport spécial de gérance en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966 et approbation, s'il y a lieu, des conventions intervenues en application de ce texte.

3°) Approbation éventuelle des appointements de la gérance pour ledit exercice.

4°) Quitus de la gérance.

5°) Affectation des résultats de l'exercice.

6°) Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Exempleaire de la lettre de convocation
- Rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice.
- Rapport spécial de la gérance en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.
- Comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2025.
- Texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président rappelle à l'Assemblée que le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice, les comptes annuels ainsi que le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ont été adressés aux associés non gérants avec la lettre de convocation, plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée et que le rapport spécial de la gérance, en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966, a été tenu à la disposition des associés, au siège social, également plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, ce qui est reconnu exact par les associés présents, tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Le Président donne lecture successivement du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice et du rapport spécial de la gérance visé par l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.

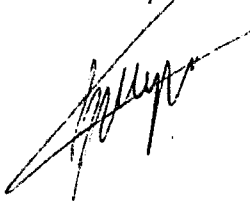
Le Président déclare alors la discussion générale ouverte.

La discussion close et personne ne demandant plu la parole, le Président met successivement aux voix et l'Assemblée adopte les résolutions ci-annexées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Claude BOURGET



Mademoiselle Patricia ALEXANDRE



AB PAIES
TEXTE DES RESOLUTIONS VOTEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2026
නලඹලනලඹල

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur les opérations sociales de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 ainsi que les explications complémentaires fournies et les observations échangées en cours de séance, approuve ce rapport dans son intégralité ainsi que l'inventaire et les comptes annuels faisant ressortir une perte de 1 107,55 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.

L'assemblée des porteurs de parts sociales donnent acte à la gérance qui lui a été rendu compte, conformément à l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966, qu'aucune convention dans laquelle la gérance ou un associé aurait un intérêt direct ou indirect n'a été passé avec la société ou avec une société dans laquelle la gérance ou un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du Conseil de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales approuve en tant que besoin le montant des appointements de la gérance qui s'est élevé à la somme €. 0 au cours de l'exercice et fixe provisoirement à €. 0 les appointements pour l'exercice en cours, montant révisable jusqu'à la prochaine Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée des porteurs de parts sociales donne un quitus entier et définitif à la gérance pour sa gestion pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Gérant : Patricia ALEXANDRE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales décide d'affecter les résultats de l'exercice soit une perte de F. 1 107,55 de la manière suivante :

- au compte "Report à nouveau" pour 1 107,55 €.

La gérance rappelle, conformément à la loi du 12 juillet 1965, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

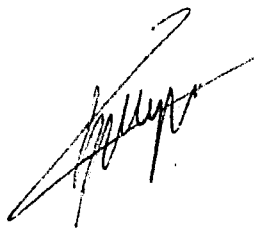
SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'effectuer les formalités légales prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal; lequel, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Claude BOURGET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Claude Bourget', written over a horizontal line.

Mademoiselle Patricia ALEXANDRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patricia Alexandre', written over a horizontal line.

AB PAIES

S.A.S. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES

SIRET : N° 448 000 448 00010

APE : N° 741J

XXXXXXXXXX

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EXERCICE 2025.**

XXXXXXXXXX

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en exécution des prescriptions légales pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2025 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le rapport de gestion de la gérance, de même que les comptes annuels et autres documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les objectifs fixés au cours de l'Assemblée du dernier exercice ont été atteints et les résultats sont conformes aux prévisions.

RESULTAT

Le montant du chiffre d'affaires s'est élevé à
contre 30 945 euros l'exercice précédent soit
une diminution de 220 euros

Euros 30 725

Les autres produits d'exploitation

Euros 95

Les charges totales d'exploitations se sont élevées à
contre 34 742 euros l'exercice précédent soit
une diminution de 2 814 euros

Euros 31 928

D'où un **résultat d'exploitation** en PERTE de
représentant -3,61% du C.A. contre -3 785 euros l'exercice précédent

Euros -1 108

Corrigé du **résultat financier** en

0

de

Euros 0

Le RESULTAT COURANT s'élève en perte à
et représente 3,61% du C.A. contre 3 785 euros l'exercice précédent

Euros 1 108

Corrigé du **résultat exceptionnel** en

0

de

Euros 0

Le montant de l'impôt s'élevant à

Euros 0

Le **résultat net comptable** apparaissant au bilan
s'élève en perte
contre 3 785 en perte l'exercice précédent.

Euros 1 108

Les amortissements pour dépréciation plus les amortissements
dérogatoires forment un total de
contre 0 euros l'exercice précédent.

Euros 0

BILAN

Le fonds de roulement net global se résume ainsi :

RESSOURCES DURABLES. *(total capitaux propres du bilan)*

Avant répartition de bénéfice	Euros	33 525
-------------------------------	-------	--------

EMPLOIS STABLES *(bilan)*

Immobilisation nettes	Euros	0
-----------------------	-------	---

soit positif de	Euros	33 525
-----------------	-------	--------

(pour un capital nominal de 7 700 euros)		
alors que l'exercice précédent y était positif de	Euros	34 632

soit une AUGMENTATION de	Euros	1 107
--------------------------	-------	-------

On remarquera que ce fond de roulement net ne prend pas en ressource les comptes courant d'associés qui s'élèvent à

Euros	16 900
-------	--------

La solvabilité à moyen terme se traduit dans le rapport :

Actif circulant	+ Euros	51 764
moins dettes à court terme	- Euros	1 339
soit positif de	+ Euros	50 425

soit un ratio de 38,66 contre 17,91 l'exercice précédent.

La liquidité immédiate est de :

Valeurs disponibles	+ Euros	48 126
moins dettes à court termes	- Euros	1 339
soit positif de	+ Euros	46 787

EVOLUTION PREVISIBLE

Nous vous demandons d'approuver les résolutions dont vous avez le texte après avoir rappelé, conformément à la loi du 12 Juillet 1965 qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre, Mesdames et Messieurs, à toutes vos questions ou suggestions sur la gestion de votre société.



LA GERANCE.